Poudre antitranspirante pour les pieds Sudine®, réf. 1683

Fabrication FRANÇAISE

- ✔ Formule unique 100 % naturelle
- ✔ Régule la transpiration sans la bloquer
- ✔ N'obstrue pas les pores sudoraux comme la plupart des antitranspirants
- ✔ Stoppe la macération, évite les mauvaises odeurs et les mycoses
- ✔ Limite les frottements
- ✔ Fabriqué en France sous contrôle pharmaceutique

Description

- Poudre antitranspirante qui régule la transpiration excessive sans la bloquer.
- Formule 100 % naturelle à base d'un complexe absorbant, d'un astringent naturel (tanin), combinaison d'actifs naturels de Sauge et de poudre de pierre d'Alun.
- Grace à sa formule unique, elle régule la transpiration naturellement sans la bloquer, élimine les conséquences de la transpiration comme la macération, les frottements, les irritations, les mauvaises odeurs et évite le développement des mycoses.
- Peut également s'utiliser pour le traitement de l'hyperhydrose des mains.

Caractéristiques techniques

- **Ingrédients :** - Talc, Zea Mays Starch, Potassium Alum, Tannic acid, Salvia Officinalis, Undecylenoyl Glycine, Limonene, Linalool ;
  - Ne contient pas de chlorure d'aluminium.
- **Aspect :** en poudre.
- **Résultat rapide :** - Traitement d'attaque : cure de 6 jours efficace jusqu' à 4 semaines consécutives ;
  - Traitement d'entretien : 1 sachet, 1 à 2 fois par semaine dès que le besoin se fait ressentir.
- **Conditionnement :** Par boîte de 2 x 100 sachets doubles.
  1 sachet double (2 x 2,75 g) = 1 dose journalière pied gauche + 1 dose journalière pied droit.
- **Origine :** Fabriqué en France sous contrôle pharmaceutique.

Mode d'emploi

- Mettre le contenu d'un sachet dans chaque chaussette (en coton ou en laine de préférence au synthétique) ou directement dans la chaussure, si vous ne portez pas de chaussettes.

Précautions d'emploi

- Ne pas utiliser en cas d'épilepsie.
- Ne pas utiliser pendant la grossesse et l'allaitement.
- Ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 3 ans.

Date de révision : 05/01/2024